

PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 7 JUIN 2024

CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE*Québec, le 7 juin 2024*

Aujourd'hui, à treize heures trente-cinq, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 45 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.